



EUROPEAN UNION

**OSCE Permanent Council N° 1179
Vienne, 15 mars 2018**

**Déclaration de l'UE en réponse au point d'actualité soulevé
par la République de Moldavie le 8 mars**

L'Union européenne soutient un règlement pacifique et global du conflit transnistrien sur la base du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République de Moldavie, dans ses frontières internationalement reconnues, avec un statut spécial pour la Transnistrie.

Nous saluons les progrès encourageants réalisés depuis l'automne 2017 grâce au dialogue entre les parties, et soulignons l'importance que revêt une mise en œuvre rapide par les parties des accords obtenus dans le cadre du processus de négociation en vue du règlement du conflit transnistrien au format « 5+2 ».

Nous regrettons par conséquent qu'il n'ait pas été possible de parvenir à un accord sur la question de l'immatriculation des véhicules avant le 28 février, comme prévu par le protocole de Vienne de novembre 2017. Nous appelons les parties à mettre à profit les prochaines réunions pour trouver rapidement une solution sur les modalités pratiques de mise en œuvre de l'accord sur la participation des véhicules de la Transnistrie au transport routier international.

Une telle solution contribuerait à renforcer la confiance ainsi qu'à démontrer que les parties sont véritablement engagées en faveur du règlement du conflit. Nous encourageons également les parties à enregistrer des progrès tangibles au sujet des affaires pénales ainsi que de la liberté de mouvement.

Nous réaffirmons notre soutien à la Mission de l'OSCE en Moldavie et soulignons l'importance de continuer de recevoir de manière régulière des informations sur la situation dans la zone de sécurité

Enfin, nous souhaitons que les négociations demeurent axées sur les résultats et nous saluons le déplacement du Représentant spécial de la présidence en exercice, M. Franco Frattini, en République de Moldavie prévue du 26 au 28 mars.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, la Serbie et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE et membres de l'Espace économique européen; ainsi que la Moldavie et la Géorgie se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.